

# TRANSFORMER



E D I T O

## Après seulement deux mois, le ton pour 2005 est donné : le combat contre la politique de destruction sociale du Gouvernement Raffarin est notre priorité.



Malgré le succès des manifestations et des différents mouvements de grève, la majorité UMP a adopté la remise en cause des 35h : c'est maintenant possible, il faut travailler plus pour gagner aussi peu et voire moins.

La traduction du budget de régression est en œuvre en Meuse : fermeture de classes et d'écoles, fermeture de filières dans les lycées professionnels, mise en œuvre du projet Douste-Blazy sur la Sécu, décentralisation des routes nationales, ... Des réalisations contestées par tous, même par ceux qui les ont votées à Paris et qui sans honte les dénoncent en Meuse ... De plus en plus dur d'être à l'UMP si on ne veut pas se renier.

Et pendant ce temps, la gauche au pouvoir agit dans les

régions au service de tous Chez nous en Lorraine, grâce à la majorité de JP MASSERET : baisse de 40 à 60 % du prix des billets de trains TER, augmentation des aides à l'aménagement des territoires dont les Meusiens sont les premiers à bénéficier, plus de 20 millions d'Euros supplémentaires pour les lycées, une carte culture pour les lycéens en plus de la gratuité des manuels scolaires, ... Nous tenons nos engagements !

Sachons nous mobiliser pour expliquer à nos concitoyens. Pour cela, de nombreuses réunions de préparation du projet des socialistes, vont vous être proposées. N'hésitez pas, participez, venez nous rejoindre, soyez les adhérents du projet... Ensemble.

Thibaut VILLEMIN  
Premier secrétaire du PS Meuse  
Vice-président du Conseil régional

## Décentralisation : mythe, réalités ... vives inquiétudes.

Après avoir été longtemps mis sous tutelle, les élus locaux ont fini par s'émanciper et depuis 1982, ils ont été reconnus aptes à exercer des compétences nouvelles précédemment mises en œuvre par les services de l'Etat. Deux décennies après, le bilan de la décentralisation est -objectivement- pour le moins mitigé.

Certes la réceptivité des élus locaux aux besoins exprimés par leurs électeurs a permis d'accroître le service rendu ; mais elle n'a pas permis d'endiguer, ni l'accroissement de la fiscalité locale (encore 5 % en 2005 pour le département de la Meuse), ni malheureusement les inégalités financières entre départements selon un très officiel rapport du Sénat, ces inégalités sont fortes. Par habitant, l'écart est de 1 à 7 entre le département le plus riche et le département le plus pauvre !

A partir de ce constat partagé, on aurait pu espérer que l'acte II de la décentralisation s'accompagne de la mise en place d'un mécanisme correcteur des inégalités de moyens des départements.

Il semble bien que ce vœu restera un vœu pieu.

L'endettement de l'Etat, l'importance des déficits sociaux, les cadeaux fiscaux aux contribuables les plus aisés, l'incapacité du Gouvernement à redresser l'économie et les finances du pays, sont autant d'indicateurs d'un manque de volonté politique et au final d'une incapacité de l'Etat UMP à corriger réellement les disparités financières entre les départements.

Dans ces conditions pour assurer de manière convenable les nouveaux transferts relevant de l'acte II de la décentralisation Chirac - Raffarin, les compensations financières de l'Etat apparaîtront être vite insuffisantes et c'est inévitablement le contribuable local qui sera mis à contribution pour pallier le désengagement de l'Etat.

Alors oui à la décentralisation, mais pas de cette manière là !

Roger Beauxerois

S O M M A I R E

Page 1 : Edito / Décentralisation Page 2/3 : La page des Elus de gauche au Conseil Général de la Meuse

Page 4 : Interview de Jean-Luc MELENCHON

# La page des Elus de gauche au Conseil Général de la Meuse

Les élus de gauche, constitués en groupe au Conseil général sont intervenus dans différents domaines sous la forme de questions orales ou vœux d'urgence.

Quelques-unes de leurs interventions sont reproduites ci-dessous.

## Défense des services publics

Vœu d'urgence déposé le 16 novembre 2004

La Meuse, qui perd des habitants, connaît, ou va connaître le même sort que le département de la Creuse, où les élus ont démissionné en bloc : fermetures de classes, voire de collèges, de bureaux de Poste, de trésoreries, de postes à l'ONF, du comptoir de la banque de France à Verdun.

Il s'agit en quelque sorte d'une anticipation de ce que prévoit le projet de constitution européenne à savoir la **casse du service public**.

Nous avons proposé à l'Assemblée Départementale qu'elle s'adresse solennellement au Premier Ministre pour lui demander un gel de toutes les fermetures envisagées, un état des lieux avec taux de fréquentation et l'engagement d'une réelle concertation avec tous les élus du Département.

Après concertation avec l'ensemble des élus, la motion suivante fut votée à l'unanimité

« La présence des services publics est une composante indispensable au développement local et conditionne pour une grande part l'attractivité des territoires ruraux et le maintien des populations.

Le Conseil Général de la Meuse demande aux grands opérateurs nationaux de services publics de prendre toute la mesure de l'aspect néfaste de décisions dans ce domaine qui ne soient dûment concertées avec les acteurs locaux.

A cet effet, toute annonce intempestive ou calculée sur un désengagement unilatéral de ces services publics ne peut susciter que rejet et hostilité des populations concernées et de leurs représentants.

Nous exigeons donc que toute discussion ou décision relatives à la restructuration ou la réduction de services publics en milieu rural fassent l'objet de négociations effectives qui intègrent la reconnaissance des autorités locales et des structures intercommunales ou pays. »

## Les départements pauvres paient pour les départements riches

Motion déposée le 14 décembre 2004

« Les députés Meusiens (François Dosé et Jean-Louis Dumont) viennent de nous faire parvenir une analyse critique d'un projet de réforme de la Dotation Globale de Fonctionnement à destination des départements contenu dans la Loi de Finances 2005.

Le potentiel financier qui remplace le potentiel fiscal comme une des clés de répartition défavorise les départements les moins riches au travers de la part affectée à la Dotation de Fonctionnement Minimale (DFM)

Ainsi la Meuse verrait sa DFM pour 2005 augmenter de 13,69% ce qui la situerait dans les plus faibles progressions, les départements plus riches voyant leur DFM évoluer de 20%.

Le mécanisme mis en place les années passées qui permettait de mieux doter les départements les plus pauvres serait inversé allant aux antipodes de l'effort de péréquation attendu.

Les Conseillers Généraux Meusiens expriment avec force leur désapprobation face à ce projet de calcul de la DFM et exigent que cette clé de répartition soit revue. »

Le Président du Conseil général suspend la séance pour consulter son groupe d'élus. A la reprise, il nous a fait savoir que s'agissant d'un projet, son groupe votera contre.

La motion est mise aux voix.

Par 10 voix pour (les 7 Elus de Gauche, 3 Indépendants) et 20 voix contre. La motion est rejetée.

## BURE et les déchets nucléaires

Vœu d'urgence déposé le 19 octobre 2004

La Commission Nationale d'Evaluation (CNE) vient de présenter devant le Comité Local d'Information et de Suivi (CLIS) du laboratoire de BURE son rapport N° 10 (1). Les conclusions de ce rapport marquent un tournant dans la réflexion concernant la gestion des déchets nucléaires. Les réactions au cours de cette séance en sont l'illustration.

La CNE présente, selon son point de vue, l'état de la recherche sur les trois axes prévus par la loi Bataille du 30 décembre 1991.

Les faiblesses de deux des trois axes sont nettement pointées :

- **la transmutation** : « Il n'y aura pas en 2006 d'arguments décisifs pour prendre une décision de nature scientifique, technique ou industriel sur la transmutation ».
- **l'entreposage en subsurface** : « Bien que deux voies soient ouvertes pour l'entreposage en surface ou en subsurface, la possibilité pour un entreposage de durée au-delà du siècle sans renouvellement n'est pas garantie ».

En revanche le **stockage en couches profondes** est clairement préconisé.

- « s'agissant du stockage géologique profond, l'argilite du Callovo-Oxfordien dans le secteur de BURE présente en l'état des connaissances scientifiques acquises, des caractères de continuité et d'homogénéité favorables pour accueillir un stockage ».

Il s'agit là d'un véritable feu vert à l'adresse des parlementaires.

Pour la CNE, une décision peut être arrêtée dès 2006 : « les dossiers qui seront soumis en 2006 au Parlement par les acteurs de la loi devraient fournir au Législateur les éléments techniques lui permettant de choisir une stratégie globale de gestion des déchets et du combustible usé. »

Face à ces préconisations auxquelles on peut ajouter la volonté de choisir en 2006, affichée par Monsieur Sarkozy Ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, les élus de gauche émettent le vœu que l'assemblée départementale, par un débat et vote solennel exigent le respect des points suivants :

1. 2006 ne doit être qu'un rendez-vous avec le Parlement pour qu'il examine les différents axes susceptibles d'apporter une solution au traitement des déchets radioactifs,
2. Les 3 axes de recherche prévus par la loi Bataille doivent être explorés avec les mêmes moyens,
3. Toute solution doit être réversible,
4. Les populations locales seront consultées sur un territoire pertinent qu'il conviendra de définir,

Enfin il conviendra que l'Assemblée débattre sur le type de développement que le laboratoire et un éventuel enfouissement seront à même de générer.

Le Président du Conseil Général nous fait savoir qu'il n'estimait pas urgent qu'un tel débat ait lieu au sein de l'Assemblée jugeant suffisantes ses diverses interventions auprès de Monsieur Devedjian Ministre Délégué à l'Industrie et que l'on interviendra si nécessaire le moment venu !!!

(1) Pour en savoir un peu plus : le rapport d'évaluation n°10 (96 pages) de la Commission Nationale d'Evaluation relative aux recherches sur la gestion des déchets radioactifs (CNE) est disponible sur Internet : <http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/044000257/0000.pdf>

## Intervention lors du budget le 14/12/2004

Lors du débat budgétaire, les Conseillers généraux de Gauche ont exprimé leur position autour de deux points :

1. les objectifs départementaux
2. les moyens de la politique départementale et l'impact territorial de la politique nationale.

1. Sur le premier point, si les Elus de Gauche retrouvent dans les trois axes présentés par le Président les grandes lignes qu'ils défendent, ils tiennent à formuler des observations et des objections.

- Concernant la politique de la Solidarité, le schéma gérontologique nécessite un rapport d'étape, d'ailleurs prévu ; il doit associer les partenaires sollicités lors de sa réalisation. Le volet insertion est trop souvent ignoré : la gestion du RMI ne doit pas se réduire au versement de ce revenu, une véritable

politique d'insertion est attendue.

- Au niveau du scolaire, l'attachement à la gratuité des transports est réaffirmé. Le programme de rénovation des collèges qui est proposé est approuvé.

- En ce qui concerne les grands équipements départementaux, nous craignons que les ambitions annoncées au niveau du réseau routier ne soient contrariées par la nouvelle donne issue de la décentralisation des routes nationales.

- La question des Archives départementales est à nouveau posée : aucun crédit n'est prévu au budget, il est pourtant indispensable et urgent de trouver des remèdes à la situation actuelle.

- Pour Madine, une autorisation de programme de 500.000 € est inscrite sans qu'aucune stratégie d'aménagement du site ne soit connue.

2. La question des moyens suscite interrogations, scepticisme et inquiétude.

- Scepticisme au niveau des économies annoncées : les chiffres sont discutés, la politique de la calculette conduira à des impasses, les ambitions n'étant pas clairement hiérarchisées.

- Quant à l'impact territorial de la politique nationale, l'inquiétude grandit au fil des semaines. Le spectre des transferts de charges se précise, la garantie constitutionnelle apparaissant de plus en plus comme un leurre. Les 5% d'augmentation d'impôts demandés aux Meusiens serviront à couvrir les dépenses nouvelles qui se préparent et non à financer un programme ambitieux pour la Meuse.

Une évolution révélatrice apparaît dans le Projet de Loi de Finances pour 2005 avec le nouveau mode de calcul de la Dotation Minimale de Fonctionnement (D.F.M.). Les clés de répartition retenues favorisent les départements les plus aisés ! Alors qu'au cours des années passées la D.F.M. avantageait les plus défavorisés ...

En appui sur les documents transmis à tous les Conseillers généraux par les deux députés meusiens, les Elus de Gauche ont proposé à l'Assemblée une motion demandant au gouvernement de revenir sur cette évolution qui se situe aux antipodes de la péréquation attendue. Cette motion a recueilli 10 voix, les 7 du Groupe de Gauche et 3 voix du Groupe des Indépendants.

La Majorité départementale a voté contre, elle attend des éléments complémentaires... Les Meusiens jugeront.

## Conseil général : réunions publiques

Savez-vous que certaines réunions du Conseil général sont publiques et que chacun peut y assister librement ?

Les prochaines réunions publiques auront lieu :

- > mardi 22 mars 2005 à 14 h
- > mardi 28 juin 2005 à 14 h
- > mardi 05 juillet 2005 à 14 h

## Interview de Jean-Luc MELENCHON

Sénateur de l'Essone - Membre du Bureau National du PS



### Quelle est ton approche sur la situation économique vis-à-vis de l'emploi ?

En France comme dans le reste de l'Europe, les politiques libérales creusent le chômage de masse. Chez nous, la suppression massive des dispositifs d'aides aux chômeurs et une politique économique favorable à la rente au détriment de la consommation ne permettent pas de relancer l'emploi. La prétendue loi de cohésion sociale n'arrangera d'ailleurs rien. La fin du monopole de placement de l'ANPE va précariser un peu plus les chômeurs les plus désocialisés.

Plus largement, une politique efficace de relance de l'emploi doit être pensée en lien avec deux enjeux majeurs pour la gauche : la redistribution des richesses et l'accès de tous à la qualification. Sur le premier point, c'est en effet à travers l'amélioration régulière du pouvoir d'achat des salariés que nous pourrions durablement soutenir la croissance. Sur le second point, c'est en installant le service public d'éducation à la pointe de la délivrance des qualifications que nous pourrions soutenir l'accès de tous à l'emploi de haut niveau technique dont a besoin notre pays. En formation initiale comme en formation continue ou par la validation des acquis, le service public doit pouvoir offrir à tous des possibilités d'accès à une qualification reconnue. Y-a-t-il un autre ticket d'entrée pour un emploi stable et dignement rémunéré ? Si ce n'est pas le cas, c'est le marché qui triera les acheteurs de formation en fonction de leur portefeuille, en laissant d'innombrables travailleurs sur le carreau. Puis la droite viendra ensuite réclamer de l'immigration sélective pour répondre au besoin de l'économie française en emplois qualifiés : c'est-à-dire piller les cerveaux et les savoirs-faire des pays les plus pauvres alors que nous comptons encore 4 millions de chômeurs et de bénéficiaires de minima sociaux.

Au niveau européen, les mêmes politiques produisent les mêmes effets. A coup de rigueur monétaire et budgétaire, l'Allemagne vient ainsi de dépasser le seuil

des 5 millions de chômeurs, avec un taux de chômage atteignant 21 % en Allemagne de l'Est. Cette tendance des politiques libérales à institutionnaliser du chômage de masse est très dangereuse. Elle nourrit extrémisme et nationalisme.

### Que penses-tu des lois portant sur les territoires ruraux et sur la régulation des activités postales ?

Au-delà des belles intentions, ces lois sont marquées par le désengagement méthodique et systématique de l'Etat. La concurrence est maquillée en nouvelle vertu d'organisation des services publics. Pourtant elle ne fait que dégrader ces services pour en extraire du profit.

Jetée dans la concurrence, La Poste a ainsi engagé une vaste restructuration pour réduire massivement ses coûts. Elle dégrade au passage ses activités de service public. Discrètement mais sûrement, le gouvernement Raffarin s'est mis depuis 2002 au service de cette politique de marchandisation de la Poste.

Première étape : la **différenciation tarifaire**. En clair : offrir des tarifs plus attractifs pour les gros clients en compensant le tout par des hausses à répétition pour les particuliers. Exemple le prix du timbre : passé à 0,50 € en 2003, il va à nouveau augmenter à 0,53 € le 1<sup>er</sup> mars 2005, soit une hausse record de 6 % en deux ans.

Autre cible, le **réseau très dense des bureaux de poste**. Il est jugé non rentable dans un univers concurrentiel. Malgré l'émoi suscité par le projet de fermeture de 6000 bureaux, la direction de la Poste poursuit son dégraissage du réseau. Il est bien facilité par la loi postale du Gouvernement qui interdit que « plus de 10% de la population soit éloignée de plus de 5 km d'un bureau de poste ». Ce ratio est en fait interprété par la direction de la Poste comme un maximum. Du coup, la droite supprime 3000 bureaux de poste sur les 17000 que compte actuellement le pays ! Merci la concurrence !

### COUPON-RÉPONSE

- Je souhaite prendre contact avec les Socialistes
- Je souhaite adhérer au Parti Socialiste
- Je verse \_\_\_\_\_ € pour soutenir l'action du PS

(chèque à l'ordre de l'ADFPS)

Une déduction fiscale peut être accordée sous certaines conditions.

Nom, prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_